

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2022 B 00839

Numéro SIREN : 912 631 371

Nom ou dénomination : A.V.I.

Ce dépôt a été enregistré le 06/03/2024 sous le numéro de dépôt B2024/002843

Liasse fiscale

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

①

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2023

Désignation de l'entreprise :		A.V.I. SAS		1 6		
Adresse de l'entreprise		Avenue Benoit Fourneyron ZI Sud 42160 ANDREZIEUX-BOUTHEON		Date de l'exercice précédent *		
Numéro SIRET *		9 1 2 6 3 1 3 7 1 0 0 0 2 4		Néant ☐ *		
				Exercice N des le, 3 1 0 7 2 0 2 3		
		Bruit 1		Amortissements, provisions 2		
				Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	Terreins	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT		AU		
Immobilisations en cours	AV		AW			
Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH		BI		
TOTAL (II)		BJ		BK		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
		En cours de production de biens	BN		BO	
		En cours de production de services	BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
		Marchandises	BT		BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX		BY	
		Autres créances (3)	BZ		CA	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD		CE	
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF		CG		
	Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI		
	TOTAL (III)	CJ		CK		
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO		780 314		
		1A		78 045		
				702 270		
Remonts : (1) Dont droit au bail :		(3) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		(3) Part à plus d'un an : CR		
Immobilisations :				Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2023

Désignation de l'entreprise		A.V.I. SAS		Néant ☐ *	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : ... 210 000...)	DA	210 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, .	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	47 857		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	257 857		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	222 701		
	Emprunts et dettes financiers divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	13 978		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	135 237		
	Dettes fiscales et sociales	DY	64 303		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	8 193		
Compte régular.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	444 413			
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	702 270		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	260 022			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	2			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : A.V.I. SAS Néant ☐ *

		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB			FC	
	Production vendue { biens * services *	FD	1 660	FE		FF	1 660	
		FG	767 311	FH		FI	767 311	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	768 972	FK		FL	768 972	
	Production stockée *					FM	16 615	
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	8 460	
	Autres produits (1) (11)					FQ	52	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	794 099
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises) *					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	255 850	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV	(59 562)	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	240 444	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	34 187	
	Salaires et traitements *					FY	139 843	
	Charges sociales (10)					FZ	43 192	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { Sur immobilisations { Sur actif circulant : dotations aux provisions *	dotations aux amortissements *				GA	78 045	
		dotations aux provisions				GB		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GC		
	Autres charges (12)					GD		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GE	1 910
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GF	733 907
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GG	60 192
Perte supportée ou bénéfice transféré *						GH		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GI		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GJ		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GK		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GL		
	Différences positives de change					GM		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GN		
Total des produits financiers (V)						GO		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GP		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GQ		
	Différences négatives de change					GR	3 890	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GS		
Total des charges financières (VI)						GT		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GU	3 890	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GV	(3 890)	
						GW	56 302	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>A.V.I. SAS</u>		Néant ☐ *
		Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG
	(3) Dont { Crédit bail mobilier *	HP
	{ Crédit bail immobilier	HQ
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	RD
	(9) Dont transferts de charges	A1
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	A9	
Dont cotisations facultatives Madelin A7	A8	
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Annexe

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/07/2023 a une durée de 16 mois.

Il s'agit du premier exercice depuis la création de l'entreprise.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 702 269,51 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 47 856,74 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 31/10/2023 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.
- En cours de production de biens : ils sont valorisés au coût de revient de production.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Annexe (suite)**NOTES SUR LE BILAN ACTIF****Fonds commercial (hors droit au bail) = 95 000 E**

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	95 000		95 000	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	95 000		95 000	

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 481 960 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles		95 000		95 000
Immobilisations corporelles		384 335		384 335
Immobilisations financières		2 625		2 625
TOTAL		481 960		481 960

Amortissements et provisions d'actif = 78 045 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		78 045		78 045
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL		78 045		78 045

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Fonds commercial	95 000	0	95 000	Non amortiss.
Matériel et outillage industriel	36 105	9 552	26 553	de 3 à 5 ans
Instal.générales, aménagement divers	2 230	698	1 532	de 3 à 5 ans
Matériel de transport	346 000	67 794	278 206	de 3 à 7 ans
TOTAL	479 335	78 045	401 291	

Etat des créances = 82 284 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	2 625		2 625
Actif circulant & charges d'avance	79 659	79 659	
TOTAL	82 284	79 659	2 625

Provisions pour dépréciation = E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers					
Comptes financiers					
TOTAL					

Charges constatées d'avance = 1 065 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexe (suite)**NOTES SUR LE BILAN PASSIF****Etat des dettes = 444 413 E**

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	222 701	38 310	157 472	26 919
Dettes financières diverses	13 978	13 978		
Fournisseurs	135 237	135 237		
Dettes fiscales & sociales	64 303	64 303		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	8 193	8 193		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	444 413	260 022	157 472	26 919

Charges à payer par postes du bilan = 66 426 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	2
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	32 527
Dettes fiscales & sociales	33 636
Autres dettes	262
TOTAL	66 426

Annexe (suite)**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges constatées d'avance = 1 065 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(4860000000)	1 065
TOTAL	1 065

Charges à payer = 66 426 E

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Banques - interets courus a payer(5186000000)	2
TOTAL	2

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs - factures non parvenues.(4081000000)	32 527
TOTAL	32 527

Dettes fiscales et sociales	Montant
Personnel - provision congés à payer(4282000000)	14 529
Personnel - autres charges à payer(4286000000)	9 500
Charges sociales s/prov. congés à payer(4382000000)	4 815
Charges fiscales sur congés à payer(4482000000)	233
Taxe d'apprentissage à payer(4486200000)	104
Formation continue à payer(4486300000)	360
Etat - divers à payer(4486900000)	4 094
TOTAL	33 636

Autres dettes	Montant
Clients - r. r. r. et avoirs à établir(4198000000)	262
TOTAL	262

A.V.I.
Société par actions simplifiée
au capital de 210 000 euros
Siège social : Avenue Benoit Fourneyron ZI Sud, 42160 ANDREZIEUX BOUTHEON
912 631 371 RCS ST ETIENNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 9 JANVIER 2024

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 juillet 2023

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 juillet 2023 s'élevant à 47 857 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	47 857 euros
A la réserve légale	2 393 euros
Solde	45 464 euros
En totalité au compte « autres réserves » s'élevant ainsi à 45 464 euros	

L'Assemblée Générale prend acte que s'agissant du premier exercice social, il ne peut y avoir eu lieu à une distribution antérieure de dividendes.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 9 janvier 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
Société I.K.L.S
Mme. Laurie MASSARD

